

ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu le Vendredi 20 Juin 2025 à 18 H 30 à Plateau d'Hauteville (*BOOST CENTER - 185 chemin des Lésines – 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE*).

Appel des clubs à partir de 17 H 30.

Présence obligatoire de tous les clubs

Cet avis tient lieu de convocation

Le pouvoir et le cahier d'A.G. sont téléchargeables sur le site internet du District, rubrique DOCUMENTS / ASSEMBLEES GENERALES.

Le cahier d'A.G. a été envoyé à tous les clubs et leur président le Vendredi 6 Juin 2025

RAPPEL CONCERNANT LES ENTENTES

(Article 39 bis des RG de la FFF)

L'entente a une durée d'une saison. Elle est renouvelable.

La demande doit être effectuée via Footclubs / Vie du club.

Une demande par équipe.



FERMETURE DU DISTRICT

En période estivale, le secrétariat sera fermé comme suit :

* tous les vendredis après-midi du Lundi 30 Juin au Vendredi 25 Juillet 2025 inclus

* du Lundi 28 Juillet au Dimanche 17 Août 2025 inclus

Réouverture le Lundi 18 Août 2025 à 9 H 00.

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL
Vendredi 20 Juin 2025 à HAUTEVILLE**Formulaire à remplir et à renvoyer au District au plus tard le 19 Juin 2025****ABSENCE**

Je soussigné(e) Madame / Monsieur : _____

Président(e) du club : _____

serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.

POUVOIR

En cas d'absence, le (la) Président(e) peut donner pouvoir, en choisissant l'une des deux options suivantes :

Option 1 : représentation par un licencié de mon club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licencié(e)s,

Madame / Monsieur : _____

Afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District

Ou**Option 2 : représentation par un licencié d'un autre club**

En mon absence, je donne pouvoir à

Madame / Monsieur : _____

Licencié(e) du club et représentant ce club _____

Afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District

Fait à _____, le _____

NOM et SIGNATURE
du Président qui donne le pouvoirCACHET DU CLUB
du Président qui donne le pouvoir



DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL

26 RUE DU LOUP - 01440 VIRIAT

Tél. 04 74 22 87 87
district@ain.fff.fr - <http://ain.fff.fr>
N° de Siret : 31833453900034



ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE L'AIN DE FOOTBALL Vendredi 20 Juin 2025 à HAUTEVILLE

AMENDES POUR ABSENCE

Départ avant la fin de l'assemblée générale : 32 €uros

Clubs participant aux championnats suivants :

D1, D2, D3, U18, U15 :

- Absence : 100 €uros
- Représenté par un pouvoir donné à un autre club : 66 €uros

Clubs participant aux championnats suivants :

D4, D5, Vétérans, équipe féminine :

- Absence : 66 €uros
- Représenté par un pouvoir donné à un autre club : 33 €uros

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

CLASSEMENTS ARBITRES 2024-2025



CLASSEMENT ARBITRES D1 / POULE UNIQUE - 2024/2025												
D1 Poule Unique	Jean Noel TARTARIN		Xavier PERRELLE		Bonus	Malus	TOTAL	CLASSEMENT	AFFECTATION 2025/2026	Questionnaire de rentrée	Questionnaire mi saison	Moyenne contrôle de connaissances
	Rang	Points	Rang	Points	Questionnaire	RI CDA						
FORGERON Kevin	1	20	2	19	5		44	1 - MAJOR	D1	15,33	18,33	16,830
TOUZANI Hamid	3	18	1	20	5		43	2	D1	17,33	16,33	16,83
FEYEUX Sylvain	2	19	3	18	5		42	3	ARRET	16,00	17,67	16,835
GHELLAB Tarik	8	13	4	17	5		35	4	D1	18,67	19	18,835
MURAT Vincent	4	17	8	13	5		35	5	D1	15,33	18	16,665
ALTAN Izzet	7	14	7	14	5		33	6	D1	16,00	16,33	16,165
FRENDU Thomas	9	12	6	15	5		32	7	D1	16,00	17	16,5
BOLAT Murat	5	16	5	16	0		32	8	D1	15,33	14,33	14,83
BELLON Emilien	6	15	11	10	5		30	9	D1	18,67	18,33	18,5
COCHET Ludovic	10	11	9	12	5		28	10	D2	15,33	18,33	16,83
JAOUAB Adil	11	10	10	11	5		26	11	D2	17,33	15,67	16,5

Rappel : selon article 33 du RI CDA, le premier critère pour départager 2 arbitres ex aequo est la note obtenue au contrôle de connaissances.

Sous réserve de procédures en cours, et d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la CDA des modifications



CLASSEMENT ARBITRES D2 - 2024/2025

D2 Poule unique	Olivier GUICHERD		Christian CHAVERNOZ		Bonus	Malus	TOTAL	CLASSEMENT	AFFECTATION 2025/2026	Questionnaire de rentrée	Questionnaire mi saison	Moyenne contrôle de connaissances
	Rang	Points	Rang	Points	Questionnaire	RI CDA						
BLANC Denis	1	20	2	19	5		44	1	D1	15,33	19	17,17
LANDAIS Yann	3	18	1	20	5		43	2	D1	15,33	20,33	17,83
BESSET Gregory	2	19	3	18	5		42	3	D1	17,33	20,33	18,83
STERNON Sebastien	4	17	4	17	5		39	4	D2	18	19	18,50
DEGIRMENCI Abdullah	7	14	5	16	5		35	5	D2	16	15,67	15,84
PLASSON Bertrand	6	15	7	14	5		34	6	D2	18	17	17,50
TATLI Ramazan	8	13	6	15	5		33	7	D2	15,33	15,67	15,50
TOK Musa	5	16	11	10	5		31	8	D2	16	15	15,50
GALLIOT Loic	11	10	10	11	5		26	10	D3	13,33	17,67	15,50
MASIA Patrice	10	11	8	13	0		24	11	D3	12,67	10,33	11,50
CIFTCI Yacin	9	12	9	12	5	8	21	9	D3	16	16,33	16,17

Rappel : selon article 33 du RI CDA, le premier critère pour départager 2 arbitres ex aequo est la note obtenue au contrôle de connaissances.

Sous réserve de procédures en cours, et d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la CDA des modifications



DISTRICT 3



CLASSEMENT ARBITRES D3 - 2024/2025

D3 Poule unique	Olivier GUICHERD		Bruno GRUARD		Bonus	Malus	TOTAL	CLASSEMENT	AFFECTATION 2025/2026	Questionnaire de rentrée	Questionnaire mi saison	Moyenne contrôle de connaissances
	Rang	Points	Rang	Points	Questionnaire	RI CDA						
ROUASSI Yanis	1	20	1	20	5		45		D1 PROMO	14,67	15,67	15,17
MUFFAT JEANDET Florian	2	19	4	17	5		41		D2	14	18,33	16,17
FLEURY Frederic	4	17	3	18	5		40		D2	16,67	17	16,84
MOUSSATEN Abdeslam	7	14	6	15	5		34		D3	14	18,33	16,17
GIMENEZ Gabriel	6	15	5	16	0	2	29		D3	15,33	14	14,665
SABIN Christophe	3	18	2	19	0	15	22		AAD	14,67	11	12,84
POCHON Samuel	5	16	Non effectuée		5		21		D3	13,33	17,67	15,50

Sous réserve de procédures en cours, et d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la CDA des modifications



DISTRICT 4



CLASSEMENT ARBITRES D4 SAISON 2024/2025

	Observation 1	Observation 2	Total avec coef 4	Contrôle de connaissances			Malus CDA	TOTAL (/100)	AFFECTATION 2025/2026
				Réunion rentrée	Mi saison	Moyenne			
IGUIDAR Said	16,80	17,70	69	14,00	17,00	15,50		84,50	D3
PEYRAT Rodolphe	16,49	16,90	66,78	14,00	17,00	15,50		82,28	D3
GREGORI MATINEZ David	16,75	16,90	67,3	13,67	14,33	14,00		81,30	D3
BOUILLEUX Grégory	16,45	16,50	65,9	14,00	15,67	14,84		80,74	D3
LABALME Florian	16,90	16,90	67,6	13,33	12,67	13,00		80,60	D3
UNAU Alexandre	16,10	17,00	66,2	13,33	13,67	13,50		79,70	D3
GAUTHERET Evann	17,70	17,10	69,6	0,00	17,00	8,50		78,10	D2 PROMO
MENIGOZ Fabien	16,80	16,00	65,6	12,00	10,67	11,34		76,94	D3
NASSERDINE Abdou Mbae	16,70	16,40	66,2	14,00	7,33	10,67		76,87	D3
BOLLIET Alexis	13,70	16,60	60,6	14,00	17,00	15,50		76,10	D3
DENIS Frédéric	13,45	16,40	59,7	16,67	14,33	15,50		75,20	D3
BEN FEKIH HASSEN Iheb	16,90	16,50	66,8	13,33	6,67	10,00	2	74,80	D3
TEKBICAK Tarik	16,40	17,00	66,8	16,00	15,67	15,84	8	74,64	D3
GAILLARD David	14,00	13,45	54,9	18,67	19,67	19,17		74,07	D4
MAZUIR Jonathan	16,00	16,75	65,5	8,83	7,67	8,25		73,75	D4
DELQUIGNIES Jason	16,70	16,40	66,2	14,67	0,00	7,34		73,54	D4
KRASNIQI Lulzim	16,10	15,20	62,6	10,83	8,00	9,42		72,02	D4
FERREIRA DA MOTA Jimmy	13,80	16,60	60,8	12,67	0,00	6,34		67,14	D4
LESAINE Arnaud	14,00	16,90	61,8	0,00	13,67	6,84	2	66,64	D4
N'GUYEN BUTTIN Tra	16,40	16,00	64,8	8,00	6,00	7,00	8	63,80	D4
BOUILLON Raphael	14,00	14,00	56	14,67	0,00	7,34		63,34	D4
OUAMALICH Rahhou	17,00		68	12,00	7,00	9,50	2	75,50	D4
OUBELLAOUI Smaail			0	12,67	0,00	6,34	2	4,34	D4
RION Valentin	16,00		32	14,67	10,33	12,50		44,50	D4
BOUSSEBHA Salah	16,40		32,8	13,33	0,00	6,67		39,47	D4

Sous réserve de procédures en cours, et d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la CDA des modifications.



Assistants Spécifiques

CLASSEMENT ARBITRES ASSISTANTS D1 - 2024/2025

	<i>Alexis CURT</i>		<i>Olivier GUICHERD</i>		Bonus	Malus						
	Rang	Points	Rang	Points	Questionnaire	RI CDA	TOTAL	Classement	AFFECTATION 2025/2026	Questionnaire de rentrée	Questionnaire maison	Moyenne contrôle de connaissance
GULER Necati	1	20	2	19	5		44	1	AAR3	17,33	17	17,165
HOANG The Cuong	4	17	1	20	5		42	2	AAD	19,33	18,33	18,83
BERRISS Nour Eddine	3	18	3	18	5		41	3	AAD	18	16,33	17,165
PELLISSIE Julien	2	19	4	17	5	2	39	4	AAD	18	13	15,5

CLASSEMENT ARBITRES ASSISTANT D2 - 2024/2025

	<i>Christian CHAVERNOZ</i>		<i>Xavier PERRELLE</i>		Bonus	Malus						
	Rang	Points	Rang	Points	Questionnaire	RI CDA	TOTAL	Classement	AFFECTATION 2025/2026	Questionnaire de rentrée	Questionnaire maison	Moyenne contrôle de connaissance
BOLUEN Alexis	1	20	1	20	5	8	37	1	AAD	15,33	16,33	15,83
DAOUARA Ghazi	3	18	3	18	0		36	2	AAD	14,67	10,67	12,67
BEN ALI Mohamed	2	19	2	19	0	8	30	3	AAD	16,67	5	10,84

Rappel : selon article 33 du RI CDA, le premier critère pour départager 2 arbitres ex aequo est la note obtenue au contrôle de connaissances.

Sous réserve de procédures en cours, et d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la CDA des modifications



FILIERE PROMOTIONNELLE

Arbitre	Affectation 2024/2025	Affectation 2025/2026
CELLIER DEVAUX Alexandre	D1 PROMOTIONNEL	CANDIDAT LIGUE
RHODET Florian	D3 PROMOTIONNEL	D2 PROMOTIONNEL
GAUTHERET Evann	D4	D2 PROMOTIONNEL
ROUASSI Yanis	D3	D1 PROMOTIONNEL
GARNIER Alexia	FEMININE PROMOTIONNELLE	D4

Sous réserve de procédures en cours, et d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la CDA des modifications

CATEGORIES ARBITRES 2025-2026

D 1	ALTAN Izzet
	BELLON Emilien
	BESSET Grégory
	BLANC Denis
	BOLAT Murat
	FORGERON Kevin
	FRENDO Thomas
	GHELLAB Tarik
	LANDAIS Yann
	MURAT Vincent
	PARRENIN Edouard
	TOUZANI Hamid

HORS CATEGORI	KONTE Ibrahima
--------------------------	----------------

D 2	COCHET Ludovic
	DEGIRMENCI Abdullah
	DUPAIN Timoleon
	FLEURY Frédéric
	JAOUAB Adil
	MUFFAT JEANDET Florian
	PLASSON Bertrand
	STERNON Sébastien
	TATLI Ramazan
	TOK Musa

D 3	BEN FEKIH HASEN Iheb
	BOLLIET Alexis
	BOUILLEUX Grégory
	CIFTCI Yacine
	DENIS Frédéric
	GALLIOT Loïc
	GIMENEZ Gabriel
	GREGORI MARTINEZ David
	IGUIDAR Said
	LABALME Florian
	MASIA Patrice
	MENIGOZ Fabien
	MOUSSATEN Abdelham
	NASSERDINE Abdou Mbae
	PEYRAT Rodolphe
	POCHON Samuel
	TEKBICAK Tarik
	UNAU Alexandre

D A	BENALI Mohamed
	BERRISS Nour Eddine
	BOLUEN Alexis
	COGNARD Romain
	DAOUARA Ghazi
	HERMANN Pierre
	HOANG The Cuong
	KADRIU Seld
	LOZACHIMEUR Yohan
	MONTI Antonin
	PELLISSIE Julien
	SABIN Christophe
	SAHIN Selman

D 4	BENDELLAH Yahya
	BONNOT Kevin
	BOUILLON Raphael
	BOUSSEBHA Salah
	CHERCHANI Patrick
	DELQUIGNIES Jason
	DUQUENOY Remi
	EL YAGHOUBI Amine
	FELIX Mickael
	FERREIRA DA MOTA Jimmy
	GAILLARD David
	GARCIA Christopher
	GOUTTEFANGEAS Romain
	KILINC Erdogan
	KRASNIQI Lulzim
	LACOSSE Dominique
	LESAINÉ Amaud
	MANCEAUX ROUVRAY Guillaume
	MAZUIR Jonathan
	MAZUIR Julien
	MILLET Steven
	M'SAHEL Hichame
	N'GUYEN BUTTIN Tra
	NOEL Franck
	NONINCKX Rudy
	NOURI François
	OUAMALICH Rahhou
	OUBELLAQUI Smaail
	PAILLET Stéphane
	PIQUET Baptiste
	PITOU Willy
	POULENARD Matthieu
	RICHIR Maxence
	RION Valentin
	TABOUIHOUT Ayoub
	TARTARIN Jean-Noël

D S T	AOUZIOU Abderrahman
	BERARDAN Olivier
	CALARD Lucas
	CHENE Anthony
	CISSOKHO Samba
	DE SA Juan
	DIARY Salimou
	EVIEUX Mickael
	FERNANDEZ Alexandre
	HYVERNAT Luc
	JOSSIER Adrien
	KEITA Aly
	KRAHCE Youcef
	MEILHEURAT Céline
	MTAALAH Salim
	POMERET Cédric
	SAPEY Frédéric
	TEKIN Atalay Nebih
	TOUSSAINT Florent
	TROMPILLE Corentin
	VAISSE Thierry
	VIEIRA Ludovic
	YETIM Emre
	ZICCHI Mathieu

P R O M O	CASTANIÈRES Cameron	D1 PROMO
	CELLIER DEVAUX Alexandre	D1 PROMO
	ROUASSI Yanis	D1 PROMO
	GAUTHIERET Evann	D2 PROMO
	RHODET Florian	D2 PROMO
	GIGLIANO Elisa	D3 PROMO

D J A	BAUDRY Tom
	BONNET THEVENON Jules
	BROYER Louis
	COEURDASSIER Evan
	DILLY Donovan
	EL BARIHMI Walide
	GMILI Nacim
	LEBEAUX Alexandre
	MOLLICONE Lorian
	MOOG Nicolas
	MOUREAUX Ugo
	ODEN DEVAUX Louis
	OUALI Loïs
	PAILLASSON Maxence
	PIQUET Mathis
	ROBERT Oriane
	SADALLAH Iyes
	TISSEFAND TURQUETIL Remi
	UGUZ Sami
	VARAGNAT Chloé
	VUILLOT Mathis
	ZATHI Khalid

D J S	BEN HADJ Sayane
	BERTUIT Maël
	BOUALIA Wassim
	BOULVAN Noam
	BOURDAIS Léo
	BOURGEAY Mattéo
	BOUSSELIN Lino
	CEVASCO Lukas
	COURY Hélène
	CULIERAS Robin
	DISCH LEBRESNE Emma
	HYVERNAT Hugo
	JAYR Gabin
	KECHICHE Iian
	KEMMOUN Marwane
	KHIMI Younes
	KOCHISAR NAZIK Selim
	LAURET Jonas
	LE GUENNE Victor
	MALARA Siméon
	MACARENHAS VIEIRA Quelvino
	MAZUIR Noa
	OUACHANI Daoud
	PERCHET Ayssam
	PIN Kyllian
	PINEL Alexandre
	PIPIER Valentin
	SOUAK Reda
	THIER Honoré
	VIOLETTE Robin

DFE	GAILLARDON Laura
	GARNIER Alexis
	GRAU Océane

FER

LCJ

FICHE RENSEIGNEMENTS ARBITRES 2025/2026

Afin de remplacer les fiches de renseignements habituelles, nous demandons à l'ensemble des arbitres de remplir ce formulaire de préparation à la saison 2025-2026 **avant le 1er juillet 2025** (les arbitres n'ayant pas complété ce formulaire à cette date seront considérés comme sans contrainte et pleinement à la disposition du district) : <https://forms.gle/mX8A4tbdp3tRAHgJA>

RENTREE DES ARBITRES 2025-2026

Les convocations pour la rentrée des arbitres, du samedi 06 Septembre 2025 à LAIZ seront envoyées à chaque arbitre par mail.

La présence est OBLIGATOIRE (application du Règlement Intérieur CDA)

RECUSATION ARBITRES 2025/2026 PAR LES CLUBS

A l'intention des clubs, merci d'écrire par mail officiel à la CDA ceux souhaitant récuser des arbitres pour la saison 2025-2026, dans la limite de 3 **ET** en donnant une justification valable et concrète (cet arbitre ne nous aime pas n'étant pas une raison valable). Les récusations ne sont pas renouvelables chaque saison et une récusation selon une impression ou la réputation d'un arbitre ne sera pas acceptée

Ce mail devra être envoyé par la messagerie officielle du club et avant la reprise du championnat

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles en début de saison 2025-2026

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2025/2026. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel**

Les dates et lieux seront fixées et communiquées en début de saison.

Pour ceux ayant effectué la formation sur une des saisons précédentes, nous vous rappelons que celle-ci est valable 6 ans et qu'il faut aussi avoir une licence FFF sur la saison en cours (2025-2026) pour occuper la fonction d'arbitre semi-officiel. Voici la liste des personnes formées et ayant une date d'échéance qui arrive sur la fin d'ici la fin d'année civile 2025, donc qui devront venir effectuer un recyclage (sous réserve que celui-ci n'ait pas été fait) sous peine de ne pouvoir remplir le rôle d'arbitre assistant semi-officiel sur les matchs :

NOM	PRENOM	CLUB lors de la formation passée en 2019	Date formation	Date Validité
ABDELMALIK	Benmahdi	Concordia Bellegarde	14/09/2019	14/09/2025
ABOUYAALA	Kamal	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
ARBANT	Fabien	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
BAILLET	David	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
BASSET	Frédéric	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025

BERARDAN	Alain	FC Manziat	12/09/2019	12/09/2025
BUARD	François	ESB Marboz	07/12/2019	07/12/2025
CALLAMAND	David	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
CARTILLIER	Alexandre	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
CARVALHO	Maxime	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019	07/12/2025
CHAVANEL	David	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
CHEBAB	Brahim	Concordia Bellegarde	14/09/2019	14/09/2025
CHERIF	Rachid	FC Cotière Luenaz	06/09/2019	06/09/2025
CHEVET	Pascal	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019	07/12/2025
CHIROT	Jonathan	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
COCARD	Philippe	AS Vertrieu	16/09/2019	16/09/2025
COLLET	Christian	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
COLLOMB	Jerome	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
COMTET	Florent	AS Attignat	07/12/2019	07/12/2025
CONTET	Willy	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
CORONADO	Christophe	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
CORRAND	Jérémie	AS Manziat	12/09/2019	12/09/2025
CROZET	Ludovic	ESB Marboz	07/12/2019	07/12/2025
DARMEDRU	David	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
DAUJAT	Jean-Yves	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
DAUJAT	Thibault	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
DE OLIVEIRA	Manuel	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
DEBOST	Philippe	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
DESMURES	Jean-philippe	FC Curtafond Confrançon	12/09/2019	12/09/2025
DUBOCLARD	Christelle	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
ERBIR	Recai	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
FARIA	David	FC Cotière Luenaz	06/09/2019	06/09/2025
FAUCOGNEY	Sandrine	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
FAUSSURIER	Mathieu	CS Viriat	07/12/2019	07/12/2025
FERNANDES	Jorge	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019	07/12/2025
FORTUNA GINGAO	Bruno	AS Dortan Lavancia	14/09/2019	14/09/2025
FRANCON	Guy	AS Attignat	07/12/2019	07/12/2025
GAILLARDON	Patricia	FC Curtafond Confrançon	12/09/2019	12/09/2025
GIROUX	Quentin	CS Chevroux	12/09/2019	12/09/2025
GRADANTE	Laurent	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
GROTTO	Andrea	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
GUILLOT	Pierre-Alexandre	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
GUY	Laurent	AS Dortan Lavancia	14/09/2019	14/09/2025
IRVAZIAN	Régis	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
JACUZZI	Vincent	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
JOSSERAND	Cyril	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
KURTI	Egzon	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
LANDOULSI	Aidyn	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
LECHEVIN	Alexis	US Replonges	12/09/2019	12/09/2025
LIMA CARDOSO	Rui	US Arbent Marchon	14/09/2019	14/09/2025
MAITRE	Elsa	AS Dortan Lavancia	14/09/2019	14/09/2025
MANIN	Fabrice	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
MANSILHA	Laurent	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
MARECHAL	Claude	CS Viriat	07/12/2019	07/12/2025
MARINELLI	Patrice	FC Cotière Luenaz	06/09/2019	06/09/2025
MOIRAUD	Jérémy	ESB Marboz	07/12/2019	07/12/2025

MOIRAUD	Loïc	ESB Marboz	07/12/2019	07/12/2025
MONDET	Damien	AS Manziat	12/09/2019	12/09/2025
NEBOUT	Eric	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
PACCARD	Philippe	AS Hautecourt	12/09/2019	12/09/2025
PAUBEL	Guillaume	AS Attignat	07/12/2019	07/12/2025
PAUGET	Bernard	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
PAULET	Fabrice	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
PIN	Arnaud	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
PIROUD	Damien	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
PITOU	Daniel	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
PONCET	Jérôme	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
POUDROUX	Jean-Paul	AS Vertrieu	16/09/2019	16/09/2025
POURCHOUX	Jérôme	FC Bressans	12/09/2019	12/09/2025
PRUDENT	Bruno	ES Foissiat Etrez	12/09/2019	12/09/2025
RANDU	Cyril	AS Attignat	07/12/2019	07/12/2025
RETY	David	US Replonges	12/09/2019	12/09/2025
REVOLAT	Arthur	ST Denis Ambutrix FC	07/12/2019	07/12/2025
RHALEM	Issame	Bourg FO	07/12/2019	07/12/2025
RICHARD	Joseph-Pierre	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
ROGNARD	Eric	FC Dombes	06/09/2019	06/09/2025
SARRAZIN	Nicolas	AS Guéreins Genouilleux	16/09/2019	16/09/2025
SAUVAGERE	Laurent	FC Mas Rillier	06/09/2019	06/09/2025
SOLLADIE	Jules	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
VAUDAN	Alexandre	SC Portes de l'Ain	06/09/2019	06/09/2025
VIVANCO	Ludovic	FC Cotière Luenaz	06/09/2019	06/09/2025
WASTRAETE	Fabien	Fareins Saône Vallée	06/09/2019	06/09/2025
ZACCAGNINO	Anthony	US Feillens	12/09/2019	12/09/2025

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2025/2026

Comme communiqué, pour les arbitres formés lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, et l'ensemble des arbitres qui renouvelleront leur licence d'arbitres pour la saison 2025/2026.

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

ATTENTION LA SITUATION DE CHAQUE ARBITRE EST A PRENDRE AU 01/07/2025

(Exemple : Si 35 ans au 16/06/2025 = L'arbitre rentre dans la catégorie des 35 ans et + au 01/07/2025)

- Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2025)

- Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
- Ne dispose pas de licence joueur (sur 2025/2026) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 7 ou dernière visite médicale date de plus de 2 ans = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2025)**

- Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
- 35 ans et plus au 01/07/2025 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2025** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), **Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin d'un Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)**

Nous vous rappelons que le dossier médical est à renvoyer au district de l'Ain **avec date de visite médical après le 01/04/2025** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2024, Octobre/Novembre 2024 et Janvier 2025, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 25 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2025**.

L'ensemble des documents relatifs au renouvellement de licence, sont disponibles sur le lien suivant : **[Documents – Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football](#)**

CONSEIL DEPARTEMENTAL U11 - DIMANCHE 22 JUIN 2025

L'ensemble des arbitres ci-dessous sont convoqués pour le Conseil Départemental du dimanche 22 Juin 2025 à Montréal-la-Cluse. Une convocation a été envoyée à chacun.

BERTUIT	Mael	C.S. VIRIAT	bertuitx@gmail.com
KEMMOUN	Marwan	OYONNAX PVFC	marwan.kemmoun.pro11@gmail.com
MAZUIR	Noa	FC VEYLE SAONE	julienemiliemazuir@hotmail.fr
CEVASCO	Lukas	ENT.S. REVERMONTAISE	yoan.cevasco@hotmail.fr
PINEL	Alexandre	ENT.S. REVERMONTAISE	pinel.laurent@sfr.fr
DISCH LEBRESNE	Emma	ESSOR BRESSE SAONE	10emmad@gmail.com
BOURDAIS	Leo	C.S. VIRIAT	alisebriere@hotmail.com
JAYR	Gabin	ET.S. FOISSIAT	mag.rablet@gmail.com
THIER	Honore	ENT.S. REVERMONTAISE	anelthier@gmail.com
SOUAK	Reda	BOURG SUD	souak.reda@gmail.com

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

SAISON 2024/2025

Liste des clubs n'ayant pas renvoyé leurs fiches.

D1 poule A

Jassans Frans 1

D2 poule A

Ambérieu FC 1

Oyonnax PVFC 2

D2 poule B

Arbent Marchon 1

Centre Dombes Foot 1

Izernore Nurieux 1

Plaine de l'Ain 1

D3 poule A

Bourg ACCFT 1

Dombes Bresse 3

Portes de l'Ain 1

D3 poule B

Arbent Marchon 2

Bourg Sud 2

Centre Dombes Foot 2

Misérieux Trévoux 4

Veyziat 1

D3 poule C

Côtière Meximieux 1

Foot Trois Rivières 1

Thoissey 1

D4 poule A

Bourg FO 1

Haut Revermont 1

Izernore Nurieux 2

Oyonnax ASP 1

Oyonnax PVFC 3

Veyziat 2

D4 poule B

Ambérieu FC 2

Artemare Valromey 1

Châtillon la Palud 1

Côtière MV 2

Plaine de l'Ain 2

Rives de l'Ain 2

Vertrieu 1

D4 poule C

Foot 3 Rivières 2
Mille Etangs 1
Montluel 1
Portes de l'Ain 2
St Etienne sur Chalaronne 1
Thoissey 2

D4 poule D

Bourg Sud 3
Chevroux 1
Curtafond Conf 2
Manziat 2
St Cyr 1

D5 poule B

Centre Dombes 3
Dombes Bresse 4
Le Mas Rillier 2

D5 poule D

Bourg ACCFT 2
Oyonnax ASP 2

D5 poule E

Ambérieu FC 3
Bas Bugery Rhône 1
Chazey Bons 1
Colomieu Peyrieu 1
Lagnieu 4
Priay 2

D5 poule F

Centre Dombes 4
Mille Etangs 2
Montluel 2
Thoissey 3

D5 poule G

Bourg Sud 4
Chevroux 2
Curtafond Conf 3
Sermoyer 1

U18 D1 poule A

Misérieux Trévoux 2

U15 D1 poule A

Bresse Tonic Foot 1
Oyonnax PVFC 1

Séniors Féminines poule A

Côtière Est Lyonnais 4
Foot 3 Rivières PFSB 1
Mille Etangs 1
Misérieux Trévoux 1
Thoissey 1

COMMISSION FEMININE

Plénière féminine de fin de saison

ERRATUM

La traditionnelle réunion plénière féminine de fin de saison aura lieu ce **Jeudi 19 Juin 2025 à 19h45 au stade de Viriat (Parc des sports - 01440 VIRIAT)**.

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Compte rendu de la réunion du 11 juin 2025

Présents : Bernard ALBAN, Pierre HERMANN, Philippe NAEGELLEN, Patrick PITARD, Hamid TOUZANI, Raul GUTIERREZ.

Excusé : Baptiste PIQUET

PREAMBULE

En fin de saison, la Commission du Statut de l'Arbitrage vérifie que chaque arbitre a bien effectué le nombre minimal de journées requis pour couvrir son club.

Cette mesure est valable pour tous les arbitres y compris les nouveaux issus des formations (FIA).

La sanction financière est calculée selon le nombre d'arbitres manquant et/ou n'ayant pas effectué son quota et l'année d'infraction dans laquelle se trouve le club (cf. article 46 du Statut Fédéral de l'Arbitrage).

La sanction sportive (Mutations) est applicable la saison suivante. Elle est calculée selon l'obligation du club et l'année d'infraction dans laquelle se trouve le club (cf. article 47 du Statut Fédéral de l'Arbitrage).

Arbitres manquants :

La sanction est appliquée uniquement sur l'équipe sénior hiérarchiquement la plus élevée :

- 1^{ère} année d'infraction : 2 joueurs mutés en moins
- 2^{ème} année d'infraction : 4 joueurs mutés en moins
- 3^{ème} année d'infraction et plus : aucun joueur muté autorisé et aucune accession en division supérieure.
-

CATEGORIES D'ARBITRE

L'âge des arbitres est apprécié au 1er janvier de la saison en cours.

- Arbitre sénior (21 ans ou plus)
- Jeune arbitre (15 à 20 ans)

OBLIGATION DES CLUBS DE DISTRICT

- Départemental 1 : 2 Arbitres séniors
- Départemental 2 : 1 Arbitre sénior
- Autres niveaux de District : 1 Arbitre (masculin, féminin ou jeune)

Rappel : Pour les clubs de D1 et D2 : Après avis favorable de sa CDA, un arbitre âgé de plus de 18 ans qui en fait la demande **avant le 30 septembre de la saison**, peut diriger des rencontres séniors et compte comme arbitre sénior.

RAPPEL DES OBLIGATIONS DES ARBITRES

Pour représenter le club vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage, le nombre de journées arbitrées est de 18 pour les seniors masculins (9 pour une nomination au 28/02 suite à réussite à l'examen) et 15 pour les jeunes et les féminines (7 pour une nomination au 28/02), dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de Championnat. Dans le cas contraire, l'arbitre n'est plus représentatif de son club.

RAPPEL IMPORTANT A TOUS LES CLUBS

Enregistrement des licences « Arbitres » représentant le club au Statut de l'Arbitrage jusqu'au **31 Août 2025**.

Après cette date, vos arbitres ne vous couvriront pas pour la saison 2025/2026.

Droit de mutation - Article 35.5 du Statut Fédéral de l'Arbitrage

Afin de limiter les mutations intempestives d'un arbitre d'un club à un autre, le nouveau club d'un arbitre démissionnaire devra s'acquitter d'un droit de mutation de 500 euros (dont 300 € redistribués au club formateur).

Si l'arbitre a débuté en tant qu'indépendant, le club d'accueil nouvellement couvert par l'arbitre devra s'acquitter d'un droit de mutation moindre fixé à 200 euros.

Rappel : Article 45 du Statut Fédéral de l'Arbitrage

Le club qui, pendant les 2 saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, 1 ou 2 arbitres supplémentaires non licenciés joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, peut bénéficier d'1 ou 2 muté(s) supplémentaire(s) pour la saison 2025/2026.

Il doit en faire la demande auprès du District, exceptionnellement, avant le **30 juin 2025** et indiquer l'équipe dans laquelle il souhaite faire évoluer ces mutés supplémentaires avant le début des compétitions de la saison 2025/2026.

INFORMATION REGLEMENTAIRE SAISON 2025-2026

La Commission rappelle aux clubs de D1 l'application de l'article 41.1 – Nombres d'Arbitres (article modifié en 2022-2023)

Un arbitre amené à l'arbitrage par un club lors de la saison N, couvrira ce club à hauteur de 2 arbitres lors de la saison N+2, dès lors qu'il arbitrera le nombre de match requis et qu'il aura une désignation dans les trois dernières journées de championnat.

La Commission a tenu compte de cette directive.

Liste définitive des clubs en infraction au Statut de l'Arbitrage Saison 2024-2025

Niveau	Club	N° Club	Nombre d'années d'infraction	Mutations autorisées 2025 / 2026	Sanctions financières	Observations
D1	Attignat AS	534249	2	2	480 €	Manque 1 arbitre sénior Quota de journées à arbitrer non atteint par 1 arbitre
	Foissiat Etrez ES	518461	1	4	120 €	Manque 1 arbitre sénior
	Jassans Frans Foot	582242	3	0	360 €	Manque 1 arbitre sénior Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Valserhone FC	590301	1	4	120 €	Manque 1 arbitre sénior
D2	Bords de Veyle FC	563530	2	2	160 €	Quota de journées à arbitrer non atteint Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Bresse Foot 01	560195	2	2	160 €	Quota de journées à arbitrer non atteint
	Hautecourt Romaneche AS	529286	2	2	160 €	Manque 1 arbitre sénior Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Olympique St Denis les Bourg	530041	2	2	160 €	Quota de journées à arbitrer non atteint
	Vaux en Bugey US	520588	2	2	160 €	Quota de journées à arbitrer non atteint Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
D3	Bourg ACCFT	561241	2	2	160 €	Quota de journées à arbitrer non atteint Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	CO Plateau	545637	3	0	240 €	Manque 1 arbitre Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Portes de l'Ain SC	552858	3	0	240 €	Manque 1 arbitre
	St Laurentin AS	525874	6	0	320 €	Manque 1 arbitre
D4	Anglefort AS	526650	4	0	320 €	Quota de journées à arbitrer non atteint Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Bresse Nord FC	582674	3	0	240 €	Manque 1 arbitre Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Chaveyriat AS	525536	2	2	160 €	Quota de journées à arbitrer non atteint Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Haut-Revermont FC	547569	5	0	320 €	Manque 1 arbitre Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Oyonnax ASP	529716	2	2	160 €	Quota de journées à arbitrer non atteint Application art.47.5 des RG du Statut de l'Arbitrage
	Mille Etangs SC	581373	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	St Etienne/Chalaronne AS	537224	7	0	320 €	Manque 1 arbitre
	Virieu FCT	564462	2	2	160 €	Manque 1 arbitre
D5	Bellignat FC	564999	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Beon CS	526190	1	4	80 €	Manque 1 arbitre
	Chazey Bons AS	519781	5	0	320 €	Manque 1 arbitre
	Dortan Lavancia AS	525314	1	4	80 €	Quota de journées à arbitrer non atteint
	Sermoyer FC	519166	8	0	320 €	Manque 1 arbitre

Nota : Précision apportée aux clubs, le terme "arbitre n'ayant pas atteint son quota" équivaut à "arbitre manquant".

Article 47 - Sanctions sportives - Alinéa 5

"Lorsqu'un club a régularisé sa situation, les sanctions financières et sportives reprennent effet en cas de nouvelle infraction et sont appliquées :

a) au niveau de la dernière pénalité, s'il a été en règle pendant une saison,

b) au niveau de la première année d'infraction s'il a été en règle pendant deux saisons consécutives."

Les clubs en infraction depuis 3 saisons et plus ne peuvent accéder immédiatement à la division supérieure en fin de saison.

Les décisions sont susceptibles d'appel auprès de la commission d'appel du district de l'AIN, dans un délai de **2 jours** à compter de la notification faite au PV du district.
(Art 190 de RG de la FFF & Art 50.3.2 - APPELS des RG du DISTRICT DE L'AIN)

Le président,
Raul GUTIERREZ

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

Catégories et pratiques 2025-2026

Licenciés	Catégorie	Sous catégorie	1ère phase	2ème phase	Horaires	Durée des rencontres	Ballon	Compétition autorisée en surclassement	Les Filles en mixité		Compétition autorisée en sous-classement	
nés en 2006	U20	U20	Foot à 11 Poules de 10 matchs "aller"	Foot à 11 Poules de 12 matchs "aller" ou Poules de 6 matchs "aller-retour"	Samedi 15h30 (15h - Heure d'hiver) ou 17h30 dimanche 13h	2 x 45'	T n°5	En senior	Licenciées	Sous catégorie	le joue ...	le joue ...
nés en 2007		U19						En senior			avec des garçons ...	avec des filles ...
nés en 2008		U18						En senior			contre des garçons	contre des garçons
nés en 2009	U17	U17	Foot à 11 Poules de 10 matchs "aller"	Foot à 11 Poules de 6 matchs "aller-retour"	Samedi 15h30 (15h - Heure d'hiver)	2 x 45'	T n°5	En senior après demande de surclassement spécifique En U20 : 3 joueurs maxi par équipe				
nés en 2010		U16						Néant	nées en 2010	U16	en U15	en U15
nés en 2011	U15	U15	Foot à 11 Poules de 6 matchs "aller-retour"	Foot à 11 Poules de 6 matchs "aller-retour"	Dimanche 10h	2 x 40'	T n°5	en U17 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2011	U15	Néant	en U13
nés en 2012		U14						Néant	nées en 2012	U14	en U13	en U13
nés en 2013	U13	U13	Foot à 8 Poules de 10 matchs "aller"	Foot à 8 Poules de 10 matchs "aller"	Samedi 13h30	2 x 30'	T n°4	en U15 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2013	U13	Néant	en U11
nés en 2014		U12						Néant	nées en 2014	U12	en U11	en U11
nés en 2015	U11	U11	Foot à 8 Plateaux de 3 équipes	Foot à 8 Plateaux de 3 équipes	Samedi 10h	1 x 25' (si 2 matchs = 3 équipes) 2 x 25' (si 1 match = 2 équipes)	T n°4	en U13 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2015	U11	Néant	en U9
nés en 2016		U10						Néant	nées en 2016	U10	en U9	en U9
nés en 2017	U9	U9	Foot à 5 Plateaux de 5 à 12 équipes	Foot à 5 Plateaux de 5 à 12 équipes	Samedi 10h	50' de temps de jeu effectif	T n°3	en U11 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2017	U9	Néant	en U7
nés en 2018		U8						Néant	nées en 2018	U8	en U7	en U7
nés en 2019	U7	U7	Foot à 4 Plateaux de 5 à 16 équipes	Foot à 4 Plateaux de 5 à 16 équipes	Samedi 10h ou 14h	50' de temps de jeu effectif	T n°3	en U9 : 3 joueurs maxi par équipe	nées en 2019	U7		
nés en 2020 dès 5 ans		U6						Néant	nées en 2020 dès 5 ans	U6		

Voir la procédure réglementaire pour les modifications d'horaires de match.

Article 73 des règlements généraux de la FFF
Dérogation article 74 des règlements généraux de la FFF

CHALLENGE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL U11

Le 35ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 22 juin 2025 au Stade Orindis de Montréal-la-Cluse.



	GROUPE A		GROUPE B		GROUPE C				
Terrain 1	Nantua-équ1	27 30	Oyonnax-équ2	Nantua-équ2	28 45	Vonnas-équ1	Oyonnax-équ1	29 46	Vonnas-équ2
Terrain 2	Valserhône-équ1	5 11	Bourg-en-Bresse-2-équ1	Valserhône-équ2	6 15	Châtillon-sur-Chalaronne-équ1	Meximieux-équ1	23 12	Bourg-en-Bresse-2-équ2
Terrain 3	Châtillon-sur-Chalaronne-équ2	16 19	Hauteville-Lompnes-équ1	Hauteville-Lompnes-équ2	20 21	Lagnieu-équ1	Lagnieu-équ2	22 33	Replonges-équ1
Terrain 4	Replonges-équ2	34 41	Trévoux-équ1	Belley-équ1	7 42	Trévoux-équ2	Belley-équ2	8 9	Bourg-en-Bresse-1-équ1
Terrain 5	Bourg-en-Bresse-1-équ2	10 3	Attignat-équ1	Attignat-équ2	4 1	Ambérieu-en-Bugey-équ1	Miribel-équ1	25 13	Ceyzériat-équ1
Terrain 6	Ceyzériat-équ2	14 31	Pont-d'Ain-équ1	Saint-Étienne-du-Bois-équ1	35 32	Pont-d'Ain-équ2	Saint-Étienne-du-Bois-équ2	36 43	Villars-les-Dombes-équ1
Convoqués à 8h45 précises : 1er Match à 9h30			Convoqués à 9h00 précises : 1er Match à 9h45			Convoqués à 9h15 précises : 1er Match à 10h00			

Les convocations ont été envoyées le jeudi 12 juin 2025 par mail.

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

U13

Saison 2025/2026 :

La pyramide pour la bascule U13 est les propositions de niveau pour la saison 2025/2026 sont dans pratiques foot réduit U13.

Si vous avez déjà des infos pour la saison prochaine (Educateurs, terrain, engagement ou retrait d'équipes, changement de niveau) vous pouvez envoyer un mail à district@ain.fff.fr

U11

Événement à venir :

Challenge U11 du conseil départemental le 22 juin 2025 à Montréal-la Cluse.

Saison 2025/2026 :

Les propositions de niveau sont dans pratiques foot réduit U11.

Si vous avez déjà des infos pour la saison prochaine (Educateurs, terrain, engagement ou retrait d'équipes, changement de niveau) vous pouvez envoyer un mail à district@ain.fff.fr

U9

Saison 2025/2026 :

Si vous avez déjà des infos pour la saison prochaine (Educateurs, terrain, engagement ou retrait d'équipes, changement de niveau) vous pouvez envoyer un mail à district@ain.fff.fr

U7

Saison 2025/2026 :

Si vous avez déjà des infos pour la saison prochaine (Educateurs, terrain, nombre d'équipes) vous pouvez envoyer un mail à district@ain.fff.fr

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Compte rendu de la réunion de la CDTIS du 14 juin 2025

Présents : BOURDON Bernard – JANNET Jean François – JANTET Bernard – MAGDELAINE Guy -
MONTBARBON Gérard – PELLET François.

Excusés : BAILLET Georges – PELISSON Bernard.

Invité excusé : MALIN Joël

➤ Objet de la réunion :

- Bilan des vérifications effectuées durant la saison 2024/2025.
- Planification des visites à effectuer durant l'intersaison.
- Préparation des vérifications à effectuer durant la saison 2025/2026.
- Suivi des non-conformités majeures.
- Suivi de l'évolution de la gestion et des enregistrements informatiques
- Suivi de la réglementation

➤ Infrastructures recensées au niveau du district au 14 juin 2025

244 installations dont 173 dotées d'un éclairage hors gymnases.

Composition des 244 installations : 12 gymnases ,186 terrains en pelouse naturelle, 34 terrains en pelouse synthétique et 12 en stabilisé.

Prévision saison 2025/2026 : suppression d'un terrain en pelouse naturelle de foot réduit – création d'une nouvelle installation en pelouse synthétique – passage de trois installations de pelouse naturelle en pelouse synthétique – passage d'une installation en stabilisé en pelouse synthétique.

➤ Bilan des vérifications effectuées durant la saison 2024/2025.

44 installations et 36 éclairages

➤ Planification des visites à effectuer durant l'intersaison.

Tossiat, Belley, Hauteville et Attignat

➤ Préparation des vérifications à effectuer durant la saison 2025/2026.

❖ Organisation de la commission pour la saison 2025/2026

- BAILLET G et PELLET F pour les secteurs Val de Saône Sud, Dombes et Côtère.
 - BOURDON B et MONTBARBON G pour les secteurs Val de Saône Nord et Bresse.
 - JANTET Bernard, MAGDELAINE G et PELLISSON B pour le secteur du Haut Buguey.
 - BAILLET G, PELLET François et JANNET JF pour les secteurs Burgien et Ambarrois.
- Les installations du secteur du Bas Buguey seront prises en compte suivant la disponibilité des membres.
- Comptes rendus de visite et suivi des validations auprès de la CRTIS : JANNET JF
- Demande d'avis préalable pour le FAFA : JANNET JF

❖ Vérifications programmées :

- 47 installations dans le cadre des vérifications décennales et des installations dans le cadre du FAFA.
- 33 éclairages dans le cadre des visites bisannuelles, quadri annuelles et dans le cadre du FAFA.

A noter que pour les vérifications FAFA, la commission ne peut intervenir qu'après la fin des travaux. Certains propriétaires d'installation ont engagé des démarches mais avec un planning aléatoire.

- Installations ayant des non-conformités majeures à lever
 - Stades municipaux de Viriat (parc des sports 2) et de Saint Julien sur Reyssouze (zones de sécurité non respectées)
 - Stade municipal de Tossiat (fin du terme du classement en niveau travaux)
- Suivi de l'évolution de la gestion et des enregistrements informatiques
 - Mise en place au niveau fédéral du logiciel « stadium 2 » qui permet de réduire les correspondances avec les propriétaires des installations.
- Point sur la réglementation
 - La réglementation du 1^{er} juillet 2021 demeure inchangée pour la saison 2025/2026 et logiquement durant toute la mandature fédérale cependant la réglementation concernant les gymnases devrait faire l'objet d'une révision.
 - Les éclairages classés E Entraînement lors d'une vérification initiale n'ont pas besoin de confirmation car ils ne permettent pas la pratique de rencontres officielles.
 - Les terrains de foot à 8 et à 5 doivent bien avoir des zones de sécurité conformes (2,50 m pour le foot à 8 et 1m pour le foot à 5)
 - Un complément de l'article 34 des règlements du district sera proposé à l'AG du district de cette fin de saison.
- Informations

Suivi des Autorisations d'Ouverture au Public. A ce jour, la CDTIS a référencé 187 AOP sur 222. Désormais toutes les demandes de classement décennales transmises à la ligue sont accompagnées d'une AOP si celle-ci n'est pas déjà enregistrée dans Stadium.
- Gestion du matériel
 - Aucun achat à prévoir pour la saison 2025/2026.
 - Les luxmètres seront à étalonner en juin 2026.
- Date prévisionnelle de la prochaine réunion

Samedi 27 septembre 2025 à 9h30

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT



TOURNOI EXTÉRIEUR FOOT 3 RIVIERES



LE 20/21/22 JUIN 2025



U18 : VENDREDI SOIR

U11 : SAMEDI MATIN

U13 : SAMEDI AP. MIDI

U15 : DIMANCHE



CONTACTEZ NOUS PAR MAIL OU PAR TÉLÉPHONE :

INSCRIVEZ VOUS ►



leslie.tarrit@hotmail.fr



06 68 98 32 51



Clinic

STAGE DE FOOTBALL 2025

5 jours de stage en demi-pension

Pour **filles et garçons**, de 7 à 16 ans, de tous niveaux

30h de foot ludiques
technologies innovantes

kit adidas inédit + ballon + gourde
+ sac de sport léger

Finale à Madrid

Liste de stages 2025
www.frmclinics.fr

S'inscrire ici



A.S. ATTIGNAT

21.07.2025 - 25.07.2025

« Le club de L'AS Attignat accueillera sur nos infrastructures un stage Real Madrid »

Encadré par des éducateurs formés par les instances du Real Madrid, ce stage est une opportunité unique dans notre secteur pour les jeunes de 7 à 16 ans.

Le meilleur stagiaire sera retenu pour participer à une finale à Madrid.

Pour tout renseignement, contacter Thibaut Bozonnet au 06.60.28.71.81



U S VAUX EN BUGEY

28 & 29 JUIN

1ère Edition tournois jeunes

U7 U9 28 JUIN

U11 29 JUIN

**📍 12 RUE DES CATTES
01150 VAUX-EN-BUGEY**

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE



BULLETIN D'INSCRIPTION TOURNOI DE US VAUX EN BUGEY

NOTRE ASSOCIATION SPORTIVE (NOM) :
SOUHAITE ENGAGER (ENTOURER LA (LES) CATÉGORIE(S)) :

POUR LE TOURNOI U7 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)
NOM DU RESPONSABLE :
TÉLÉPHONE :
E-MAIL :

POUR LE TOURNOI U9 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)
NOM DU RESPONSABLE :
TÉLÉPHONE :
E-MAIL :

POUR LE TOURNOI U11 : 1 ÉQUIPE (30 €) / 2 ÉQUIPES (50 €)
NOM DU RESPONSABLE :
TÉLÉPHONE :
E-MAIL :

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVoyer À L'ADRESSE SUIVANTE
ACCOMPAGNÉ DU CHÈQUE À L'ORDRE DU CLUB

**KERDJA YOUNGOURTHEN
449 QUAI DU BUIZIN
01150 VAUX EN BUGEY**

POUR TOUTES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
CONTACTEZ-NOUS
YOUNGOURTHEN : 06/52/64/34/62
MAX : 06/84/69/23/50

LE SAMEDI :

CATÉGORIE U7 ET U9 LE SAMEDI 28 JUIN DE 9H À ENVIRON 15H30.

- **CATÉGORIE U7 :** 16 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 8 ÉQUIPES CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 7 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 4 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS, TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.
- **CATÉGORIE U9 :** 12 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 6 ÉQUIPES CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 5 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 5 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS. TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.

LE DIMANCHE :

- **CATÉGORIE U11 :** LE 29 JUIN DE 9H À ENVIRON 15H30.
12 ÉQUIPES RÉPARTIES EN 2 POULES DE 6 ÉQUIPES. CHAQUE ÉQUIPE JOUERA 5 MATCHS DE POULES ET 1 MATCH DE CLASSEMENT. CHAQUE ÉQUIPE SE COMPOSERA DE 8 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS. TOUS LES JOUEURS SERONT RÉCOMPENSÉS.

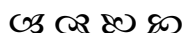
2 ÉQUIPES MAX DE CHAQUE CLUB PAR CATÉGORIE.

LES BULLETINS D'INSCRIPTION SERONT PRIS EN COMPTE DANS L'ORDRE
D'ARRIVÉE, DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 01/05/2025.

LES CLUBS RECHERCHENT

Club de Fareins Saône Vallée

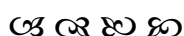
- Recherche éducateur principal pour notre équipe 1 senior niveau 3 division.
 - Recherche des éducateurs pour les catégories jeunes, pour la saison 2025-2026.
- Contactez M. Didier Laurent au 06.99.70.41.88



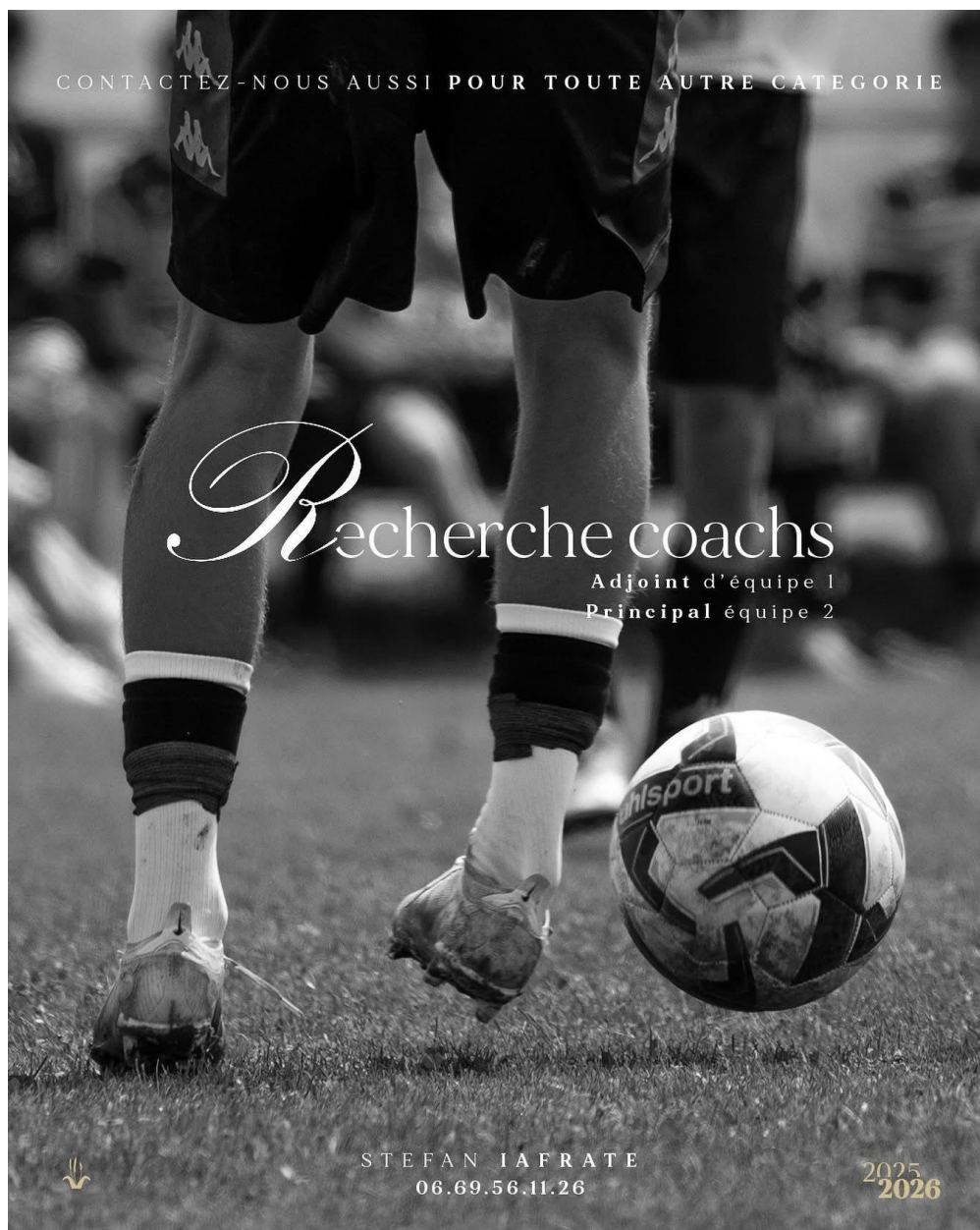
Pour la saison 2025/2026, **L'Étoile Sportive de Cormoranche** recherche un arbitre officiel pour représenter le club au niveau du district.

Si vous êtes arbitre sans club ou si vous souhaitez devenir arbitre n'hésitez pas à nous contacter.

M. Beaudet Julien 06.75.87.46.53



Centre Dombes Football



CONTACTEZ-NOUS AUSSI POUR TOUTE AUTRE CATEGORIE

Recherche coachs
Adjoint d'équipe 1
Principal équipe 2

STEFAN IAFRATE
06.69.56.11.26

2025
2026



**Saison
2025/2026**



FOOTBALL
BOURG EN
OLYMPIQUE
BRESSE



**Formations prises
en charge par
le club**

Pour renforcer ses effectifs, le Football Olympique Bourg en Bresse recherche

OLYMPIQUE
BRESSE

- Educateurs
- Educateurs adjoints
- Joueurs (nés à partir de 2008 et jusqu'en 2020)



Contacts / Renseignements

- Mouhssine 07 51 32 57 91
- Blandine 06 84 44 27 06
- 522537@laurafoot.net
- manonsigler12@gmail.com



U15 - Séniors

**Le CLUB DE SAINT - DENIS
RECHERCHE DES EDUCATEURS**

SENIORS NIVEAU DÉPARTEMENTAL
Diplômé ou non
Formation
prise en charge par le club







Merci de contacter Contact :
Olivier SAUDRAIS
06.19.76.71.92




RECHERCHE ÉDUCATEUR CATÉGORIE U17

NIVEAU DÉPARTEMENTAL
DIPLOMÉ OU NON
FORMATIONS PRISE EN
CHARGE PAR LE CLUB

**ENTRAÎNEMENTS
LES MARDIS ET JEUDIS**

**CONTACT :
Maxime CARVALHO
06.24.23.92.99**



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
2024-2027
REPOIR



FC PRIAY

REJOINS! NOUS !

RECHERCHE COACHS 🔍

**POUR LES ÉQUIPES
U7, U9, U11, U13, U15 ET U17**

- ✓ Tu es passionné
- ✓ Tu es disponible
- ✓ Tu veux faire partie d'une équipe de coachs formidable

CONTACTE-NOUS !

✉ Joh.ryser@gmail.com ☎ 06 06 55 71 46

RECHERCHE

Entraîneur

Le Club Olympique du Plateau recrute un(e) entraîneur(se) passionné(e), motivé(e) et expérimenté(e) pour accompagner notre équipe "sénior" et contribuer à son développement sportif et humain.



THIERRY PATUREL
06.75.61.71.64



545637@laurafoot.net



Plateau d'Hauteville
01110

EXPERIENCE

EXPÉRIENCE NIVEAU DISTRICT



BONUS

PRISE EN
CHARGE DE LA
FORMATION PAR
LE CLUB



QUALITES

- Leadership & transmission de valeurs humaines 
- Passionné(e) par le football 

PERSEVERANCE

SPORTIVITE

FAIR-PLAY



INFRASTRUCTURES

Des Infrastructures de qualité

Nous assurons au coach un accès à des installations opérationnelles et optimisées. Deux terrains homologués. Un terrain d'entraînement éclairé et des terrains "annexes".

Des entraînements en salle seront possibles pour les périodes hivernales.

Un club house en cours d'aménagement.



ENVIRONNEMENT

Une ambiance idéale

Le Club Olympique du Plateau offre un cadre chaleureux et bienveillant, propice à l'épanouissement de chacun. L'esprit d'équipe, le respect mutuel et la solidarité y sont des valeurs fondamentales, faisant du club une véritable seconde famille.